

Chères et chers Collègues,

Dans le ciel morose dû à la pandémie, il y a eu une éclaircie. Le 18 mars, le journal LE SOIR titrait : « Un virologue namurois a trouvé le moyen de multiplier les tests à l'infini. » Notre collègue Benoît Muylkens a ressuscité une technique ancienne – issue de la chimie de base – pour détecter le Covid-19. Et il met sa découverte à la disposition de l'ensemble de la communauté scientifique mondiale.

La multiplication des tests permettra de connaître le nombre réel des personnes infectées. À titre d'exemple, selon le bilan officiel, en date du 17 mars, le nombre de cas recensés au Royaume-Uni était de 1950 cas, alors que les scientifiques faisaient une estimation de 55 000 cas.

Avril est le mois de Pâques. Et comme nous le rappelle François Boëdec s. j., Provincial EOF, cette fête symbolise la victoire de la vie sur la mort. Et de conclure : « La vie nous rejoint souvent ailleurs et autrement que là où elle était envisagée, attendue, programmée. Et nous découvrons que la fécondité de nos existences ne peut être reçue que comme un don et pas comme un dû. »

Bien cordialement,

Manfred

La vie du REHNam

1. Le programme du colloque 2020, qui portera sur le thème **Vivre le conflit**, sera bientôt sur notre site. Le mois passé, nous avons présenté les trois intervenant(e)s venant de l'étranger. Les oratrices et les orateurs belges sont de très haut niveau également : Stéphanie Demoulin (UCL), Yves Pouillet (UNamur), Christine Servais (ULg), Catherine Henry (Barreau de Namur) et Julie Duzelz (Université de Paix).
2. Le programme des déjeuners-conférences a dû être complètement revu à cause de la maladie d'Olivier de Wasseige et à cause de la pandémie. Vous recevrez de nouvelles informations dans les prochaines éditions de ce petit bulletin.
3. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont versé la cotisation 2020 (20 €). Cette rentrée est indispensable pour le bon fonctionnement de notre réseau. Rappelons que toutes nos activités reposent sur le strict bénévolat. Pour les retardataires, nous rappelons les coordonnées : compte UNamur BE10 2500 0740 2704 avec la mention « CPO 4945850 REHNam cotisation 2020 NOM et prénom ».

En bref

L'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques a pour objectif de suivre et d'analyser les carrières des chercheuses et chercheurs de la FWB au travers d'enquêtes et de croisement de données. Un peu plus d'un an après sa mise en place, l'Observatoire vient à la rencontre des communautés scientifiques de chaque université de la Fédération Wallonie-Bruxelles – y compris l'UNamur – pour présenter une revue détaillée des résultats de ses enquêtes.

Depuis les années 60, le nombre de titulaires de doctorat dans le monde ne cesse d'augmenter. Cependant, le nombre de postes académiques permanents ouverts n'est pas proportionnel. Il y a donc plus de titulaires de doctorat que de postes ouverts dans les universités. Que deviennent donc ces docteurs ? Quels emplois trouvent-ils ? Comment valorisent-ils leur diplôme ? C'est ce que permet de découvrir le rapport de l'Observatoire publié récemment.

Les résultats indiquent que le taux d'emploi de ce public-cible est élevé et qu'une grande majorité trouve un emploi salarié à temps plein moins de 4 mois après l'obtention de leur diplôme. Une grande proportion d'entre eux se dirige vers des carrières universitaires et y sont employés sous contrats à durée déterminée. La plupart des docteurs trouvent donc un emploi rapidement, souvent en relation avec la recherche et, fait non négligeable, en tirent un bon salaire.

Mais la précarité des contrats postdoctoraux et l'absence de perspectives académiques à long terme fragilise leur situation et les contraint souvent à se diriger un jour ou l'autre vers d'autres secteurs. Avec peu d'expérience en dehors du milieu académique et la méconnaissance de la plus-value de leur diplôme, il leur est parfois difficile d'obtenir un emploi qui correspond à leurs compétences.

Le rapport de l'Observatoire met en évidence plusieurs pistes de réflexion, telles que : promouvoir la plus-value du doctorat, renforcer les dispositifs de conseils et d'aide à la gestion de carrière au sein des universités, accompagner les titulaires du doctorat dans l'acquisition de compétences transversales, notamment la collaboration, le business ou le management d'équipe, renforcer la collaboration des universités avec d'autres secteurs d'activités.